



---

## Ehpad : des organisations prônent une ouverture contrôlée

Depuis plusieurs mois, la question des restrictions de liberté pour les résidents en Ehpad est au cœur de [nombreuses situations conflictuelles entre familles et directions](#). Dans ce contexte tendu, une palette de fédérations (FHF, Fehap, Fnaqpa, Uniopss) et d'associations de directeurs (AD-PA, Fnadepa, CNDEPAH) prend l'initiative de demander, ce 2 mars, à la ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, un assouplissement des règles.

Considérant que 80 % des résidents en Ehpad ont reçu une première injection de vaccin, ces structures prônent l'ouverture de discussions locales pour se mettre d'accord sur « *un pacte de responsabilité partagée* ». L'information des familles et des résidents doit être une priorité pour les établissements.

À partir du moment où la vaccination est effective, les contacts sociaux doivent être rétablis « *sans condition de fréquence et de durée* » pour les visites des familles en chambre, les prises de repas, les sorties en famille des résidents et bien sûr - point sensible - la possibilité de toucher son parent. Toutefois, il faut prévoir la possibilité d'une marche arrière si les variants faisaient leur entrée dans l'établissement. Même pour les personnes connaissant des cas de Covid, précise le communiqué, la visite des familles doit pouvoir se faire « *en respectant un protocole strict* ».

Enfin, le manifeste demande l'accès des Ehpad à une vaccination au fil de l'eau afin d'en faire bénéficier les résidents qui n'ont pas encore été vaccinés.

### Sources

- [Communiqué des organisations professionnelles](#)